

Le Directeur Général

Fort-de-France, le 13/08/2020

Réf. : N° 050-2020 / ARS Martinique

Mesdames, Messieurs les Maires,

La situation en Martinique vis-à-vis de l'épidémie de Covid-19 devient de plus en plus préoccupante.

Tous les indicateurs montrent que le virus circule de manière bien plus intense actuellement qu'au mois de juillet.

Le nombre de cas confirmés biologiquement augmente très fortement cette semaine. Le seuil de vigilance (10 cas positifs/100 000 habitants) a été dépassé ; il est également observé une augmentation de la proportion des cas symptomatiques; le pourcentage de cas importés est en diminution par rapport aux semaines précédentes et donc, les cas autochtones sont en augmentation; les 15-44 ans sont les plus concernés.

Dans ce contexte général d'augmentation de la circulation du virus, l'ARS de Martinique, en lien avec l'Assurance Maladie et Santé publique France, a pu identifier pour l'heure, trois clusters dont les cas initiaux ont fréquenté le night-club "Le Lotus" à Saint Martin. Ces derniers comportent actuellement 32 cas confirmés et ont donné lieu au suivi de 125 personnes contacts. Les investigations se poursuivent.

De plus 26 cas confirmés sont liés à des cas sporadiques. Les profils sont en cours d'investigation.

Devant cette recrudescence de l'épidémie, des mesures ont déjà été prises telles que l'obligation de présenter un test négatif datant de moins de 72 heures lors de l'embarquement dans les avions à destination de la Martinique en provenance de l'hexagone, de la Guyane ou de l'étranger, ou la fermeture de la frontière entre la partie française et la partie hollandaise de Saint Martin. De plus un arrêté Préfectoral du 10 Août 2020 impose désormais, le port du masque dans les lieux à forte concentration de personnes en Martinique.

De nombreux défis doivent encore être relevés, pour permettre à notre territoire de rester à l'abri d'un développement exponentiel de l'épidémie et mes équipes et moi-même sommes déterminés à déployer toute notre énergie afin d'éviter la survenue d'une nouvelle vague.



Mais vous avez également un rôle à jouer dans la lutte contre cette épidémie dont les caractéristiques ont évolué: patients plus jeunes, participation à des fêtes, relâchement général des gestes barrières.

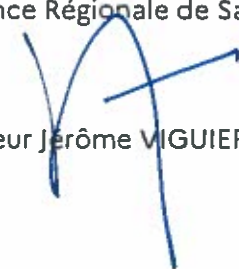
Vos services ont certainement connaissance d'évènements festifs se tenant sur le territoire de votre commune, qu'ils soient publics ou privés, et pourraient utilement sensibiliser les organisateurs sur la nécessité de prendre en compte le risque Covid-19.

Aussi, si vous avez la connaissance de cas groupés dans votre commune, n'hésitez pas à nous en faire part en appelant le **0696 40 42 97** ou par mail : ars972-alerte@ars.sante.fr

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé

Docteur Jérôme VIGUIER



LISTE DES DESTINATAIRES

Monsieur le Maire d'Ajoupa Bouillon
Monsieur le Maire des Anses d'Arlet
Madame le Maire de Basse-Pointe
Monsieur le Maire de Bellefontaine
Monsieur le Maire du Carbet
Monsieur le Maire de Case-Pilote
Monsieur le Maire du Diamant
Madame le Maire de Ducos
Madame le Maire de Fonds-Saint-Denis
Monsieur le Maire de Fort-de-France
Monsieur le Maire du François
Monsieur le Maire de Grand-Rivière
Monsieur le Maire du Gros-Morne
Monsieur le Maire du Lamentin
Monsieur le Maire du Lorrain
Monsieur le Maire de Macouba
Monsieur le Maire du Marigot
Monsieur le Maire du Marin
Madame le Maire du Morne-Rouge
Monsieur le Maire du Morne-Vert
Monsieur le Maire du Prêcheur
Monsieur le Maire de Rivière-Pilote
Monsieur le Maire de Rivière-Salée
Monsieur le Maire du Robert
Monsieur le Maire du Saint-Esprit
Monsieur le Maire de Saint-Joseph
Monsieur le Maire de Saint-Pierre
Monsieur le Maire de Sainte-Anne
Monsieur le Maire de Sainte-Luce
Monsieur le Maire de Sainte-Marie
Monsieur le Maire de Schoelcher
Monsieur le Maire de Trinité
Monsieur le Maire de Trois-Ilets
Monsieur le Maire du Vauclin